



Comités stratégiques de filière

Avancement des plans d'actions
des contrats de filière - T1 2015



Supplément au rapport annuel 2014 du Conseil national de l'industrie
ISBN : 978-2-11-139221-2
Dépôt légal : 2015
DGE - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine
contact.cni@finances.gouv.fr

www.conseil-national-industrie.gouv.fr



Comités stratégiques de filière

Avancement des plans d'actions des contrats de filière - T1 2015

Les quatorze comités stratégiques de filière ont validé leur contrat de filière. Ils rassemblent désormais plus de 360 actions se déployant depuis 2013 :

- 24 % des actions concernent le développement de la filière,
- 18 % l'amélioration de la performance des entreprises, des PME notamment,
- 16 % l'emploi et les compétences, l'attractivité des métiers,
- 15 % l'innovation,
- 11 % le développement à l'export et à l'international,
- 9 % les relations entre grands groupes et PME,
- 6 % l'amélioration de l'accès des entreprises industrielles au financement.

• Au premier trimestre 2015, 72 % des actions sont accomplies ou sont en cours de réalisation, 2 % ont été suspendues, 12 % rencontrent des freins à lever et 14 % restent à lancer.

Les actions réalisées ou en bon avancement concernent :

- **CSF Aéronautique** : allongement de la durée des commandes fermes entre clients et fournisseurs, déploiement de la plateforme numérique Boostaerospace, déploiement du programme d'accompagnement de PME dans les actions de performance industrielle (162 PME-ETI mobilisées en 2014), mise en place d'un réseau de référents RH entre PME et grands groupes, développement de l'apprentissage et expérimentation des parcours partagés d'apprentissage entre PME et grandes entreprises (170 parcours initiés sur un objectif de 300) ;
- **CSF Alimentaire** : création d'un réseau de quatre cités de la gastronomie pour mettre en valeur le patrimoine alimentaire, évolution et diffusion de la charte anti-fraudes sur les ingrédients carnés, création d'un portail « alimétiers » pour améliorer l'attractivité des métiers de la filière, mise en place d'une plateforme commune aux quatre observatoires des métiers de la filière, lancement de la plateforme de référence de l'innovation dans la filière alimentaire baptisée « food for life France », réalisation d'un guide pratique intitulé « Filière alimentaire : agir pour la performance énergétique de l'entreprise », organisation de quatre sessions de formation sur les exigences sanitaires et phytosanitaires à l'export ;
- **CSF Automobile** : étude sur les besoins d'évolution des compétences, évolution des formations, adaptation du contenu des formations, déploiement d'outils d'appui de GPEC auprès de PME, reconfiguration du FMEA en tant que FAA, définition de la feuille de route technologique par le Comité Technique (CTA) de la plate-forme automobile (PFA) avec quatre programmes prioritaires : « Véhicule 2l/100 km », « Ecosystème du véhicule autonome », « FORCE », « VALdriv PLM », lancement par le CGI d'un appel à projets dédié aux PME de l'automobile (procédure allégée) ;
- **CSF Biens de consommation** : réalisation d'un appel à projets sur les savoir-faire emblématiques du fabriqué en France (dix projets conventionnés), réalisation d'une étude sur la cartographie et l'amélioration des labels d'origine, création d'indications géographiques pour les produits non alimentaires, intégration des dépenses de design en amont dans l'assiette du crédit impôt innovation, signature de conventions avec la cité du design (le lieu du design) et l'Agence pour la promotion de la création industrielle (APCI) pour conduire des actions d'intégration du design et de sensibilisation des PME, 13 pôles de compétitivité ou clusters ont sensibilisé leurs adhérents (PME) au design grâce à des « designer en résidence » ;
- **CSF Chimie et Matériaux** : réalisation d'une étude sur le développement en France de plateformes industrielles avec benchmarking européen, publication d'un guide de prévention des risques, création du statut d'entreprise gazo-intensive, instauration d'une rémunération des capacités disponibles des installations de cogénération industrielle, mise en place d'un comité de suivi de la charte des bonnes pratiques plasturgie/chimie, aménagement du Code du travail pour permettre l'accès des apprentis mineurs sur les sites industriels SEVESO, mise en place d'un CTI plasturgie, étude sur les freins et les leviers pour développer en France une filière de recyclage et de valorisation des plastiques, participation à la réalisation de la 1^{ère} maison de l'apprenti en région Rhône-Alpes (démarrage des travaux début 2016) ;
- **CSF Éco-industries - Déchets** : élaboration d'un pacte recyclage, identification des besoins en formation ; **Eau** : réalisation d'un appel pour petits projets collaboratifs d'écotechnologies portés par des PME, financé par Bpifrance (sur reliquat de ressources ISI), étude sur les besoins en formation pour la métrologie (secteurs eau et réseaux intelligents), identification des

freins à l'innovation à travers l'étude sur les attestations de conformité sanitaire, la réutilisation des eaux usées, les eaux de piscine ; **Énergies renouvelables** : étude sur les besoins en formation avec le CEREQ ;

• **CSF Ferroviaire** : apport de visibilité aux PME sur le plan de charge par la conférence grandes entreprises-PME, création de Fer de France pour favoriser la constitution d'offres intégrées à l'export et lancement de la plateforme « support export PME », création du fonds Croissance Rail d'investissement public-privé de 40 M€, lancement de l'Appel à manifestations d'intérêt (AMI) transports ferroviaires en janvier 2014, concrétisation de Railenium et lancement des premiers projets collaboratifs, nomination d'un médiateur délégué pour la filière en relation avec la Médiation inter-entreprises ;

• **CSF Industries et technologies de santé** : facilitation des contrats de recherche IEPT public-privé avec la création de modèles-type de contrats et instauration du mandataire unique (décret du 18/12/2014), mise en place d'une convention unique pour les études cliniques (hôpitaux publics qui sera étendue aux hôpitaux privés), facilitation de l'accès aux données de santé à des fins de santé publique et de recherche et développement industriel, simplification des procédures administratives d'exportation des médicaments vétérinaires, mise en place des cinq premiers clubs santé de promotion de l'offre française à l'export (Chine, Russie, Algérie, Brésil, Italie) en relation avec le fédérateur de la famille prioritaire à l'export « Mieux se soigner », renforcement du transfert d'innovation vers les PME-ETI par la création de Labcom, mise en place opérationnelle du forfait innovation pour les dispositifs médicaux (décret du 16/02/2015) ;

• **CSF Mode et Luxe** : élaboration par le Centre du luxe et de la création d'un outil d'analyse économique d'aide à la relocalisation d'activités en France, rédaction d'un guide de bonnes pratiques de la sous-traitance de la mode et du luxe mis en ligne sur le site CNI, organisation d'un colloque de promotion des actions d'excellence opérationnelle du textile et de l'habillement, expérimentation avec succès du dispositif « Trans-faire » pour recruter et former des salariés dans le secteur textile, habillement et cuir, abondement du fonds d'avances remboursables (1,1 M€) en cofinancement public-privé pour financer en fonds propres les jeunes créateurs de mode ;

• **CSF Naval** : constitution de trois sous-groupes (construction navale-MCO-équipements) pour réaliser un diagnostic compétitivité de la filière et identifier des axes de progrès, lancement d'ateliers de coréalisation PME-grands chantiers à Lorient (DCNS), Cherbourg (CMN), Saint-Nazaire (STX) et PACA (MCO), nomination du référent de la filière pour la Médiation inter-entreprises, refonte du site internet Campus naval France, réalisation de fiches promouvant les métiers de la filière, création d'une licence professionnelle construction navale (MICN)

à Lorient, de bacs professionnels « mécatronique navale » et « structures navales et matériaux », refonte avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche des contenus des diplômes professionnels, lancement d'évaluation et de construction de réseaux d'exports ;

• **CSF Nucléaire** : réalisation d'un cahier des charges social de la sous-traitance, création de l'Association des industriels français exportateurs du nucléaire (AIFEN) pour promouvoir les PME et ETI à l'exportation et organisation du premier salon nucléaire mi-octobre 2014 au Bourget, mise en place d'un dispositif de médiation avec la Médiation inter-entreprises, recensement des besoins en matière de formation dans trois régions pilotes (Bourgogne, Normandie, Rhône-Alpes), création à destination des PME d'un site internet rassemblant un vivier de CV de jeunes alternants, élaboration d'un vade-mecum sur le financement des PME et ETI en ligne sur le site internet CNI, création d'un fonds de modernisation des entreprises nucléaires en cofinancement public-privé ;

• **CSF Numérique** : amélioration de l'information des consommateurs (signalement gratuit des appels et messages surtaxés, etc.), lancement d'une étude sur les besoins en formation découlant du plan France très haut débit.

Synthèse des plans d'actions des contrats de filière 6-7

Avancement des plans d'actions des contrats de filière - TI 2015 8-33

CNI - Synthèse des plans d'actions des contrats de filière			
CSF	1- Développement	2- Performance	3 -International
Aéronautique	. Moderniser et renforcer le système industriel	. Améliorer la performance industrielle de chacun des maillons de la filière et optimiser les interfaces	. Développer l'exportation des PME et ETI
Alimentaire	. Promouvoir le modèle alimentaire français	. Faire de la transition écologique une source de performance économique .Améliorer la qualité des produits alimentaires	. Encourager l'organisation collective à l'export et faciliter les démarches des entreprises
Automobile	. Faire émerger des sous-traitants stratégiques par sous-filière . Accompagner le développement des sous-traitants : qualité, compétitivité, diversification		. Mettre en place une offre de services à l'international
Biens de consommation	. Préparer l'avenir en élaborant des produits à plus forte valeur ajoutée . Mieux produire, en utilisant les atouts du "Fabriqué en France"	. Mieux connaître ses clients . Mieux consommer, grâce au Fabriqué en France . Renforcer l'accompagnement individuel de PME au design	
Bois	. Améliorer l'articulation des usages jusqu'à la fin de vie du bois . Asseoir la reconnaissance des qualités intrinsèques du matériau bois . Mettre en place des outils de pilotage de la stratégie de la filière	. Adapter l'offre de la première transformation aux besoins des marchés de la 2ème transformation . Sécuriser les approvisionnements bois du secteur de la 1ère transformation	
Chimie et Matériaux	. Maintenir les installations de cogénération industrielle . Développer une filière de recyclage des matières plastiques	. Améliorer la performance énergétique de la filière . Accroître la compétitivité par la modernisation des outils industriels . Favoriser la mise en place de plates-formes industrielles	. Développer l'export des PME-ETI (portage, salons)
Éco-industries			
Déchets	. Impliquer les professionnels dans la poursuite de la lutte contre les sites illégaux et les trafics associés . Promouvoir le pacte pour le recyclage et la valorisation des déchets dans une démarche d'économie circulaire		. Développer l'offre à l'international
Eau	. Accompagner les entreprises innovantes par des soutiens adaptés		. Impulser l'internationalisation des acteurs et leur compétitivité à l'export
enR	. Accompagner la transition énergétique par le développement de filières industrielles compétitives, progressivement indépendantes des soutiens publics	. Mettre en place un cadre réglementaire, fiscal, tarifaire et de soutien visible et pérenne où la transition vers des mécanismes de marché est planifiée entre pouvoirs publics et organisations professionnelles	. Renforcer la compétitivité de l'offre française sur les marchés internationaux
Efficacité énergétique	. Cartographier la filière de l'efficacité énergétique dans l'industrie et son marché	. Assurer une concurrence loyale en perfectionnant les dispositifs de surveillance du marché. Promouvoir la normalisation des thématiques relatives à l'efficacité énergétique dans le cadre du système français de normalisation	. Accompagner à l'international les industriels français de l'efficacité énergétique
Ferroviaire	. Accélérer la structuration de la filière avec les clusters		. Créer une équipe de France à l'export, Fer de France
Industries extractives et de première transformation	. Renforcer et sécuriser l'approvisionnement en matières premières primaires de l'ensemble de la chaîne de valeur industrielle . Assurer un écosystème favorable au développement de la filière . Valoriser les engagements volontaires des entreprises par les pouvoirs publics	. Adapter les réglementations et cadres méthodologiques professionnels . Poursuivre le développement d'une industrie plus efficiente dans l'utilisation des ressources dans la perspective d'une économie circulaire . Agir en faveur d'une simplification réglementaire	. Renforcer, en lien avec les pouvoirs publics, une diplomatie des matières premières visant à favoriser l'accès aux ressources pour les entreprises françaises . Renforcer la lutte contre les exportations illégales de déchets et les pratiques anticoncurrentielles . Développer une offre française à l'international des entreprises de la filière . Renforcer la position de la filière dans les relations commerciales internationales
Industries et Technologies de santé	. Étendre le rôle de la propriété intellectuelle . Simplifier les procédures d'accès au marché . Renforcer l'attractivité des essais cliniques . Restaurer la confiance, renforcer la sécurité des produits de santé		. Aider les entreprises françaises à se développer à l'exportation
Mode et Luxe	. Reconstruire et consolider la filière industrielle du textile	Promouvoir les talents et savoirs-faire français	
Naval	. Élaborer une stratégie de croissance compétitive et conduire des actions de renforcement des PME . Renforcer la compétitivité par des approches collaboratives en conception et production		. Développer les PME- ETI sur les marchés internationaux
Nucléaire	. Dynamiser l'offre industrielle des travaux consécutifs aux évaluations complémentaires de sûreté et du grand carentage . Recenser les besoins en matière de démantèlement, d'assainissement, de reprise et conditionnement des déchets	. Mettre en œuvre et suivre le cahier des charges social de la sous-traitance	. Mettre en place une structure export . Concrétiser l'équipe et valoriser l'excellence française à l'export
Numérique	. Développer la RSE comme facteur de différenciation et de performance globale (centre de services clients, réemploi des téléphones mobiles, services à valeur ajoutée). Accélérer le développement du sans contact mobile . Lancer un GT "villes et territoires numériques " avec les collectivités territoriales et les ministères		. Développer l'activité à l'export des entreprises françaises du numérique pour créer de l'emploi en France

4- Relations GE-PME	5 -Emplois et compétences	6 - Financement	7- Innovation
. Renforcer la solidarité de la filière à l'export	. Attirer et former les compétences	. Renforcer la structure financière des fournisseurs	. Lancer une 2 ^{ème} vague de platesformes de démonstration issues de la feuille de route CORAC
. Améliorer les relations au sein de la filière et créer de la valeur ajoutée	. Améliorer l'attractivité des métiers et créer des emplois	. Informer sur les dispositifs de financement existants et étudier la mise en place d'un fonds sectoriel public/privé	. Stimuler les investissements et l'innovation des entreprises alimentaires
. Dégager une vision commune à la filière pour anticiper . Améliorer la solidarité de la filière	. Accompagner les entreprises et salariés de la filière pour anticiper l'évolution des métiers et développer les compétences et mobilités professionnelles	. Prolonger le FMEA	. Définir des axes prioritaires de R & D . Mission sur le véhicule 21 . Renforcer les partenariats R & D de co-innovation entre GE et PME
. Faire mieux connaître les entreprises pour améliorer l'attractivité des métiers de la filière			. Soutenir les travaux de R & D technologique . Soutenir l'intégration du numérique dans les biens de consommation
	. Promouvoir et développer les emplois de la filière bois	. Structurer le segment industriel et le tissu entrepreneurial	. Mettre les entreprises du bois sur la voie de la différenciation et de la compétitivité par l'innovation technique, marketing et design
. Améliorer la solidarité de la filière, les relations clients-fournisseurs	. Favoriser le développement de l'apprentissage	Analyser la faisabilité d'un fonds d'investissements pour la filière	. Créer un comité de l'innovation . Créer un CTI dédié à la plasturgie
. Renforcer les solidarités de la filière	. Renforcer la formation des salariés		. Développer l'innovation
. Accroître la solidarité de la filière et améliorer les relations GC-PME	. Mettre en adéquation la formation et les marchés	. Renforcer et faciliter l'accès aux financements	. Encourager l'innovation pour renforcer la compétitivité du secteur de l'eau
. Renforcer la solidarité grands groupes/PME	. Crée 125 000 emplois supplémentaires. Mettre en place une politique de formation qui prépare les salariés aux nouveaux métiers	. Favoriser les financements	. Soutenir l'offre grâce à l'innovation et la qualité
. Engagement de la filière dans la démarche de la médiation interentreprises	. Développer une filière de l'audit énergétique dans l'industrie . Diffuser les bonnes pratiques et compétences liées à la gestion de l'énergie au sein des entreprises	. Renforcer le soutien à l'efficacité énergétique dans l'industrie . Renforcer l'efficacité du soutien public à l'efficacité énergétique	. Favoriser l'innovation et sa diffusion
. Améliorer la transparence des relations donneurs d'ordres/sous-traitants		. Crée un outil financier permettant aux régions de financer les TER . Crée un FMEF de 40 M€ pour soutenir la création d'ETI	. Inventer les modes de déplacement du futur (AMI de 40 M€, innover dans le frêt ferroviaire, projets collaboratifs Railenium)
. Améliorer les relations inter-entreprises, notamment grâce à la Médiation inter entreprises	. Renforcer le développement des compétences, véritable levier de compétitivité . Améliorer l'image de la filière et développer son attractivité	- Favoriser les investissements industriels, notamment au bénéfice de la R&D et de la modernisation de l'outil de production - Soutenir l'investissement dans des procédés innovants tels que l'hydrométallurgie	. Stimuler l'innovation
. Renforcer la solidarité de la filière à l'exportation : création de clubs santé	. Développer l'offre de formation. Former aux nouveaux métiers		. Soutenir l'excellence de la recherche . Développer les PPP . Soutenir les filières émergentes . Actionner le levier de la commande publique en faveur des PME innovantes et intégrer les évolutions de l'environnement des industries de santé
Consolider les liens entre donneurs d'ordres et sous-traitants	Renforcer l'attractivité des métiers de la mode et pourvoir aux besoins des entreprises	Soutenir sur le plan financier l'émergence de nouveaux acteurs	
. Développer les solidarités entre GE, ETI et PME	. Maintenir et développer les compétences clés de l'industrie navale, en particulier au sein des PME		. Renforcer l'innovation autour d'axes de recherche prioritaires
. Consolider l'organisation destinée à porter les actions de promotion et développement de la filière en France et à l'international, mettre en place des outils de gouvernance pour le CSFN et des "instances de dialogue" avec la médiation interentreprises	. Améliorer l'adéquation formation/besoins, renforcer attractivité, mettre en œuvre le cahier des charges social de sous-traitance. Mettre en place un vivier commun d'alternants en direction des PME	. Définir les modalités de financement des PME de la filière . Crée un fonds de modernisation des entreprises du nucléaire	. Élargir les programmes R & D aux PME/ETI . Financer des projets R & D
. Améliorer durablement les relations entre entreprises dans la filière . Développer le recours à la médiation et les partenariats verticaux de recherche	. Définir une stratégie de filière concernant l'emploi, les compétences et les métiers . Développer l'alternance et la formation aux métiers du très haut débit		

CNI - Avancement des plans d'actions des contrats de filière - Début 2015										
Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		action bien engagée		action réalisée		action en difficultés		action abandonnée
CS F	indicateur d'avancé	références contrat de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2015	S2 2015	commentaires du reporting
Aéronautique (15 actions)			2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015			
1 - Développement	☺	Développer la filière thermoplastique en France (cycle complet de la matière première au recyclage)								Cartographie de l'ensemble des maillons qui composent la filière thermoplastique en France effectuée et identification des démonstrateurs qui permettront de combler les faiblesses identifiées. Ces travaux sont conduits au sein d'un groupe dédié de 65 personnes.
2 - Performance	☺	3.1 Aider à l'appropriation par les fournisseurs de la plate-forme numérique Boostaerospace								Poursuite du déploiement auprès de fournisseurs de rangs 2 à 4 - AirSupply : plus de 1 000 couples donneurs d'ordres / fournisseurs connectés - AirCollab : 9000 personnes dans plus de 1000 entreprises - AirDesign : déploiement à partir de juin 2014 Près de 300 personnes ont suivi des conférences et formations depuis le lancement du déploiement.
	☺	3.3 Améliorer la performance industrielle de chacun des maillons et optimiser les interfaces tout en améliorant les conditions de travail								Projet en cours de déploiement depuis janvier 2014. A fin 2014, 34 groupes d'entreprises démarrées dans 7 régions, soit 162 PME/ETI mobilisées (objectif de 400 fin 2016).
3 - International	☺	4.1 Préparer les ETI et PME à l'export et intégrer la démarche export dans une réflexion stratégique								Méthodologie (cartographie exportateurs, diagnostic, et accompagnement export) en cours de définition et expérimentation régionale à l'étude.
	☺	4.2 Améliorer les connaissances des marchés et de l'offre des entreprises françaises								Amplifier l'action réseau NAFAN du GIFAS.
	☺	4.3 Adapter les outils de soutien à l'exportation et améliorer leur utilisation								Élaboration en cours avec la COFACE d'un outil de couverture de change euro/dollar adapté aux besoins des PME/ETI de la filière.
	☺	4.4 Renforcer la solidarité de la filière à l'export								Amplifier l'action du GIFAS et d'Ubifrance sur les salons étrangers avec le pavillon France.
4 - GC-PME	☒	3.4 Allonger la durée des commandes fermes entre clients et fournisseurs								Dossier suivu chaque mois au bureau du GIFAS.
5 - RH	☺	2.1 Mettre en place un réseau de référents RH dans les grands sites industriels et organiser un dialogue avec les PME sur les compétences								Liste d'une soixantaine de référents constituée et diffusée aux PME adhérentes du GIFAS ; en octobre 2013 ; besoin de mieux informer les PME ;
	☺	2.2 Développer l'alternance : objectif : 6000 alternants fin 2015								Objectif quantitatif : 5 700 alternants identifiés sur le périmètre GIFAS mi 2014 (4% alternants chez les principaux maîtres d'œuvre). Objectif qualité (insertion professionnelle des jeunes alternants au sein des PME) : - mise en place de parcours d'alternance partagés PME/GE - accompagnement des alternants non embauchés à l'issue de leur contrat (opération Carnet de Vol alternance chez Airbus).
	☺	2.3 Expérimenter le dispositif de parcours partagé d'apprentissage avec les PME								Mi 2014 : 170 parcours initiés sur un objectif de 300, impliquant 64 fournisseurs. Nécessité de mieux informer les PME sur ce dispositif. Travail en cours pour améliorer la sécurité juridique du dispositif.
	☺	2.4 Favoriser l'accès des salariés des PME aux parcours de formation conçus par les maîtres d'œuvre								Action couverte par les référents RH : Expérience de stage Safran en CND.
6 - Financement	☺	3 Renforcer les fonds propres des PME et réaliser des opérations de consolidation grâce aux fonds Aerofund 2 et 3								Aerofund III (300 M€) lancé en janvier 2013. Opérations Aerofund II en 2013 : ARM, Socomore, Duqueine, Auvergne Aéronautique, Agora Industries, Asquin-Sofip Aero.

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		action bien engagée		action réalisée		action en difficultés		action abandonnée		commentaires du reporting	
Indicateur d'avancement	Références contrat de la filière	2013	2014	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2015	S2 2015	S1 2015	S2 2015		
Alimentaire (33 actions)	② 1 - Développement	Mettre en valeur le patrimoine alimentaire français en créant un réseau de 4 cités de la gastronomie (Tours, Paris-Rungis, Dijon et Lyon)	② 1	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	S1 2015	S2 2015	S1 2015	S2 2015	Projets retenus dans le cadre du PIA 2. Modélisation de financement à établir: Projets présentés aux professionnels de la filière lors du séminaire CORAC du 30 janvier 2014.
	② ③	Informer la filière sur le label "entreprises du patrimoine vivant" et développer dans la filière cette labellisation											Le réseau des premières Cités de la gastronomie a été créé : Tours, Paris-Rungis, Dijon et Lyon. La Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires (MFPCA) a été chargée en 2014 de rédiger des documents de vulgarisation issues de la feuille de route technologique du CORAC (usine aéronautique du futur, nouvelles configurations, systèmes embarqués et fonctionnalités avancées)
	② ③	Créer une structure d'animation du réseau et des initiatives et équipements culturels											Les labels EPV et Maître Restaurateur ont été présentés par la DGCS. Le label EPV date de 2005 et témoigne de l'excellence de savoirfaire rare et artisanaux. Une convention de partenariat existe entre la DGCS et UBIFRANCE pour valoriser ce label à l'export. Depuis 2011, le label EPV est ouvert aux entreprises agroalimentaires, dont la liste des labellisées sera fournie au groupe de travail. Le label Maître restaurateur a été créé en 2006 et fait l'objet de 2500 titres attribués en France. La création d'un club EPV des entreprises IAA est envisagée.
	② ③	Elaborer une définition partagée du modèle alimentaire français et définir sa stratégie de promotion											La marque France « Made in France with love » / « France bon appétit » a été déployée sur le SIAL 2014-Paris.
	② ③	Etablir le cahier des charges d'une étude prospective sur l'évolution des comportements des consommateurs pour tous les acteurs de la filière											La mise en œuvre de l'étude est envisagée au second semestre 2015.
	② ③	Projet "usine sobre" : accompagner de façon personnalisée les PME dans leur performance écologique -											L'action a été rebaptisée « filière sobré et économie » et s'adresse à tous les maillons de la filière. La réalisation de ce guide pratique intitulé « Filière alimentaire : agir pour la performance énergétique des entreprises », (format électronique) a été coordonnée par Coop de France, avec l'appui de l'ANIA, FNSEA, CGAD et l'Ademe. Le guide est paru lors du SIAL 2014 : http://www.coopdefrance.coop/fr/86/chaîne-alimentaire-durable/
	② ③	Informer, former à l'efficacité énergétique et à la démarche RSE											Plusieurs actions sont d'ores et déjà en cours dans la filière agroalimentaire, qui a pris une longueur d'avance : > déploiement de l'outil 3D (Coop de France) depuis 2007 afin d'accompagner la mise en place d'une démarche RSE dans les entreprises : déjà 117 diagnostics réalisés. 87 entreprises membres du collectif 3D. 25 rapports développement durable, 5 entreprises évaluées AFFAQ 28000 (https://www.generations4d.com/) > Adaptation de l'ISO 26000 à la filière alimentaire (http://www.afnori.org/content/download/51637/5470018e_lsgU-60/M2QWnYDQDw&bsz=AFQICNghDFJ_Q88bwIwQE_TNExistCnIA&act=jla) > Lancement à l'automne 2014 d'un outil d'auto-diagnostic RSE gratuit par l'ANIA et l'ACTIA. Certains Centres Actia proposeront de mener des actions d'accompagnement en région à partir de ce kit. > Le groupe de travail précise actuellement l'articulation de ses travaux avec la plateforme nationale RSE.
	②	Créer un espace web participatif diffusant les bonnes pratiques de transinformation alimentaire sur les enjeux environnementaux, et organiser un événement pour son lancement											Action abandonnée

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		action bien engagée		action réalisée		action en difficultés		action abandonnée	
CSF	indicateur d'avancé	références contrat de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015				commentaires du reporting
		Simplification réglementaire									
		Difuser et s'assurer du respect de la charte antifraudes sur les ingrédients carnés élaborée par l'ANIA									
		Améliorer la qualité de l'offre alimentaire par une mobilisation sur les chartes PNNS et PNA									
		Proposer au groupe de haut niveau de la Commission de constituer au niveau européen un réseau d'observateurs sur la qualité nutritionnelle des aliments du type QOALI									
3 - International		Lancer un appel d'offres pour créer une plate-forme internet exp@ion 2 pour simplifier les démarches des exportateurs en matière d'agrément et de certification sanitaire									
		Accompagner de façon personnalisée 250 PME et ETI (en 3 ans) pour développer un plan de développement à l'export (référents régionaux agroalimentaires et Ubifrance-bpifrance)									
		Former aux exigences sanitaires et phytosanitaires à l'export									

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée	<input checked="" type="checkbox"/> action bien engagée	<input checked="" type="checkbox"/> action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> action en difficultés	<input checked="" type="checkbox"/> action abandonnée	S1 2015	S2 2015	commentaires du reporting
CS F	indicateur d'avancé	références contrat de la filière	2013	S1 2014	S2 2014				
	<input checked="" type="checkbox"/>	Créer une association franco-chinoise pour l'agroalimentaire afin d'accroître les exportations vers l'Asie du Nord							L'association, dont le nom retenu est le « Conseil Agroalimentaire France Chine » (CAFC), a été lancée le 12 mai 2014 à Shanghai, à la veille du SIAL, lors d'une soirée sur l'esprit alimentaire français. Le CNIEL assure le pilotage côté français. Le recrutement d'une personne biculturelle basée à Pékin a été fait le 15 avril 2014, dont la mission est d'accompagner la délégation en charge du CAFC. Le CAFC a déniché ses actions d'influence auprès des autorités chinoises, notamment à destination de la CIOAQ, association semi-officielle et très influente, constituée des anciens de l'AQSIQ (homologue de la DGAL),
	<input checked="" type="checkbox"/>	Créer un portail dédié aux exportateurs agricoalimentaires vers la Chine et renforcer la présence des produits français dans les magasins Carrefour et Auchan en Chine							La mise en oeuvre de cette action n'a pas encore démarré.
		Mobiliser les CCEFF sur la filière AA							Outre l'appui du CCEF, les entreprises bénéficieront d'un accompagnement privilégié par Ubifrance.
		Préparer le pavillon France à l'exposition universelle de Milan (2015)							La présentation officielle de ce pavillon français s'est tenue le 15 avril 2014 au Petit Palais (http://alimentation.gouv.fr/fr/espaces-presse). Puis de la première pierre le 28 septembre 2014, http://agriculture.gouv.fr/Stéphane-le-Foll-pose-la-première. Le lancement d'un « Prix Pavillon France pour l'innovation » a été annoncé au SIAL le 20 octobre 2014. http://alimentation.gouv.fr/fr/prix-pavillon-france-pour-l-innovation. http://france-milan-2015.fr/fr/ Le programme d'action et d'animation est en cours de finalisation.
4 - GC-PME	<input checked="" type="checkbox"/>	Définir et mettre en place un suivi d'indices et de cotations pour objectiver les variations de prix des matières premières							Il a été décidé de rattacher le comité de pilotage technique prévu dans l'action à l'observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires qui rassemble d'ores et déjà les producteurs de denrées (FranceAgriMer, le SSP et l'INSEE) et les différentes fédérations professionnelles. Le rapport de l'Observatoire de la formation des prix et des marges a été publié le 21 avril 2015. https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/Lists/liste%20des%20études%20autres/Attachments/138/Rapport_2014_v17_.pdf
	<input checked="" type="checkbox"/>	Créer avec la médiation interentreprises une instance de médiation AA : finaliser avec médiation interentreprises la charte des bonnes pratiques des relations clients-fournisseurs							Le travail du GT s'est d'abord centré sur l'action : label « relations fournisseurs responsables » (n°34). Le référentiel de labellisation préparé dans ce cadre a fait l'objet d'un accord et d'une signature des parties prenantes le 6 novembre 2014, qui constitue un guide de bonnes pratiques en matière de relations commerciales dans la filière alimentaire.
	<input checked="" type="checkbox"/>	AdAPTER le label "relations fournisseur responsables" à la filière et préciser les méthodes d'évaluation							La promotion du label est en cours, plusieurs entreprises se sont déjà portées candidates.
5 - RH		Préparer le dispositif de recrutement de 150 000 jeunes en alternance sur 2014-2017							Sur la base du Contrat de la filière alimentaire et de l'accord relatif au Contrat de Génération dans diverses branches de la filière alimentaire, les partenaires sociaux ont engagé les travaux en lien avec OPCALIM. -> Lancement du portail Alim'liers le 14 novembre 2013. -> Signature d'un accord de réciprocité entre Pôle Emploi et OPCALIM afin de réduire les délais de mise en place de la POE individuelle. -> Déploiement de l'action prioritaire « TSF » (Transmission des savoirs et savoir-faire). -> Développement d'une campagne d'information sur la coopération intergénérationnelle au niveau national (3 juillet 2014) et régional (21 mai 2015 en Bretagne). Le bilan de ces actions est en cours et pourrait donner lieu à un enrichissement des objectifs.
	<input checked="" type="checkbox"/>	Promouvoir le label et recueillir des candidatures à la labellisation							Démarquer les recrutements

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée	<input checked="" type="checkbox"/> action bien engagée	<input checked="" type="checkbox"/> action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> action en difficultés	<input checked="" type="checkbox"/> action abandonnée	commentaires du reporting
CSF	indicateur d'avancé	références contrat de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015
		Faire bénéficier 5 000 salariés supplémentaires d'une formation sur l'acquisition des savoirs fondamentaux d'ici 2017					L'élargissement du dispositif de la maîtrise des savoirs fondamentaux, initialement mis en œuvre auprès des industries alimentaires a été mis en oeuvre. Des 2013, il a été élargi à 4 certificats de qualification professionnelle de la coopération agricole. En 2014, cet élargissement sera proposé aux CQP de l'alimentation de détail. La réflexion sur la finalisation d'un socle « cœur de filière » est en cours. Début 2014, plusieurs expérimentations ont été lancées dans les entreprises pour tester une plateforme d'évaluation des acquis du socle de compétence, première étape principale pour ouvrir la reconnaissance des acquis du socle de compétence, première étape principale des certifications partielles par une certification partiale. La reconnaissance du socle de compétences par une certification partiale gérée par la commission nationale des certifications partielles sera finalisée dès la publication du décret précisant le cahier des charges de l'inventaire des certifications. > Volonté d'inscrire le socle de compétences à l'inventaire pour le faire reconnaître par la CNCP comme certification partiale > Etablissement d'un bilan chiffre des actions menées (mars 2015).
		Créer une plateforme commune aux 4 observatoires prospectifs des métiers et des qualifications de la filière, coordonner les commissions partitives nationales pour l'emploi et la formation professionnelle					La plateforme existe depuis le 1er janvier 2014 et conduit 3 études communes, avec notamment la mise en place d'une base statistique. Des négociations en format multibranches sont en cours sur la formation professionnelle (lien branches/régions/bassins d'emploi) La réflexion est en cours sur les éventuelles missions transverses qui pourraient être confiées à un comité transverse.
							Les CQP les plus utilisés sont répertoriés pour inscription au répertoire national des certificateurs professionnels. > Signature de l'accord du 30 octobre 2014 sur la formation professionnelle qui crée juridiquement l'organisme certificateur. Toutes les branches ont signé cet accord et acceptent le principe de l'harmonisation des CQP. > Réalisation de la cartographie des certifications (CQP, titres, diplômes) qui permet déjà le dépôt des 10 CQP les plus utilisés. > Démarrage du chantier d'harmonisation et de la modularisation des CQP. > Expérimentation de l'accès du dispositif aux contrats précaires.
							http://www.alimtiers.com/ . Des discussions sont en cours entre les professionnels pour assurer la sécurité juridique et fonctionnelle de ce portail avec la création d'une structure chargée de gérer ce portail.
							Action suivie au niveau des cabinets. Il s'agit désormais d'obtenir un accord des investisseurs privés sur la doctrine d'intervention du fonds, le choix de la société de gestion et la constitution du fonds.
							Les participants sont convenus que faire des guides, des réunions d'information est certainement important mais pas toujours efficace. La vraie question est de toucher toutes les entreprises, grâce à l'effet réseau de prescripteurs (AIA, référents IAA, CCI, experts comparables, services déconcentrés, Bpifrance, Régions ...) qu'il convient de professionnaliser. Le groupe a convenu de ne pas entreprendre d'action particulière et de s'appuyer sur l'existant : > valorisation des référents agroalimentaires régionaux et des antennes régionales de Bpifrance, > diffusion par les fédérations professionnelles du guide des experts comparables et du site www.aides-entreprises.fr . Pour la mise en oeuvre de cette action, il conviendrait de faire davantage le lien avec d'autres CSF et le CNI et de travailler avec les Régions et l'ARF pour une bonne articulation avec les stratégies régionales d'innovation / S3.
6 - Financement							Les acteurs de la plateforme « Food for life » sont mobilisés par le plan industriel agroalimentaire « Produits innovants pour une alimentation saine, sûre et durable ». Une feuille de route des missions de la plateforme a été validée en avril sur la base des contributions des membres.
7 - Innovation							Mettre en place une plateforme sur l'innovation dans la filière pour identifier les axes prioritaires et développer des projets collaboratifs ; définir la notion d'innovation dans l'alimentaire et réaliser un guide
							Elaborer un programme de recherche technologique national à 3 ans + à 10 ans

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée	② action bien engagée	<input checked="" type="checkbox"/> action réalisée	③ action en difficultés	<input checked="" type="checkbox"/> action abandonnée	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	commentaires du reporting
CSF	indicateur références contrat de la filière d'avancé		2013								L'action a été réorientée pour faire le lien avec les politiques en cours, et notamment : > les plans industriels, notamment le plan industriel agrémentaire, adopté le 4 juillet 2014, autour de cinq thématiques « abattoir du futur, froid du futur, embalages du futur, contrôle en ligne et alimentation fonctionnelle / sur mesure ». Le groupe de travail se réunira en juin 2015 pour faire le bilan des actions menées par les référents sur le suivi des projets.
	④	Accompagner de façon personnalisée les PME dans leur modernisation - phase 1 en 2013 : montage du projet									De telles initiatives existent déjà dans la plupart des régions et au niveau national, avec des approches diverses (création d'entreprise, concours étudiant, thème ou filière spécifiques, salon, etc.) Un recensement des trophées / concours / prix existants a été mené du 24 juin au 15 juillet 2014. Le groupe de travail réfléchit actuellement à la valorisation de ces trophées.
	④	Recenser les trophées existants dans la filière et mettre en place des trophées de l'innovation									
Automobile (13 actions)		2013		<input checked="" type="checkbox"/> S1 2014		<input checked="" type="checkbox"/> S2 2014		<input checked="" type="checkbox"/> S1 2015		<input checked="" type="checkbox"/> S2 2015	
3 - International	⑤	Accompagner le développement des sous-traitants : programmes d'amélioration de la qualité et de la compétitivité, diversification des clients hors automobile en relation avec GIFAIS et FIF									Enquête annuelle de performance/réhabilitation et animation de 56 consultants lean. Mise en place de grappes /programme d'excellence industrielle lancée avec des financements pour aider les entreprises/volontaires
	④	Mettre en place 5 Clubs de France automobiles et une convention avec Ubifrance (accompagnement personnalisé de 5 à 10 PME), (représentation groupée de PME et de PC dans les grands salons auto).									Les résultats de la Convention n'ont pas été à la hauteur des attentes même si nous avons accompagné 5 entreprises.
4 - GE-PME	④	Appui aux implantations des fournisseurs à l'international et au développement export									Poursuite du programme d'actions piloté par la FIEV en y associant les 4 ARIAS qui ont décidé de prioriser le sujet. Une action 2014 spécifique avec BMW qui se poursuivra en 2015.
5 - RH	④	Donner de la visibilité sur l'activité à CT et MT, partager les orientations stratégiques et technologiques avec les fournisseurs									Mise à disposition d'un outil de veille technologique ouvert à toutes les entreprises adhérentes des ARIAS et Fédérations.
	④	Établir le bilan du code de performance et de bonnes pratiques, en lien avec le médiateur interentreprises et des délais de paiement									Simplification du dispositif spécifique de médiation avec engagement moral de l'ensemble de la filière à privilégier la médiation en cas de litige. Points semestriels avec la Médiation inter-entreprises. Mise en place d'une nouvelle enquête annuelle sur la relation client-fournisseur.
	④	Identifier les évolutions des compétences (observatoire des compétences) et des besoins									
6 - Financement	④	Prolongation du FMEA									Sur la base de l'étude financée par BiPE-UIMM, le plan d'actions Compétences et Emploi se poursuit en coordination avec les pôles de compétitivité et ARIAS. Cela a permis, par exemple, le lancement d'un master "Embedded Lighting", la révision du programme de BTS mécanique, le soutien au master sur la thématique de l'ingénierie et l'innovation pour les véhicules électriques et l'écomobilité, à l'EIGSI.
7 - Innovation	④	Définir les axes R & D prioritaires									Signature industrielles/ organisations syndicales/ Etat d'une charte déployant des outils d'appui de GPEC avec financement Etat et OPCA. Le déploiement s'est poursuivi en 2014. D'autre part, le PFA prospectus pour étudier comment il serait possible de faire des pilotes en "GPEC locale". Enfin, le site "Planète Automobile" a été finalisé.
	④	Mission sur le véhicule 2 aux 100 km									
	④	Définir des règles de bonnes pratiques pour renforcer les partenariats de R & D PME et GE									Ce sujet a été porté par un renforcement des collaborations entre les pôles et la PFA. Il reste encore des actions à mettre en place mais les principales ont été définies fin 2014.

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		<input checked="" type="checkbox"/> action bien engagée		<input checked="" type="checkbox"/> action réalisée		<input checked="" type="checkbox"/> action en difficultés		<input checked="" type="checkbox"/> action abandonnée		commentaires du reporting
CSF	indicateur d'avancé	2013	références contrat de la filière	S1 2014		S2 2014		S1 2015		S2 2015		
Biens de consommation (19 actions)	<input checked="" type="checkbox"/>	2013	(Identifier des technologies de production et des méthodes d'organisation d'avent par sous-filière : "les processus du futur")									
1 - Développement	<input checked="" type="checkbox"/>	Améliorer et standardiser la traçabilité des processus de production		(Identifier les besoins de simplification des normes non justifiées)								
	<input checked="" type="checkbox"/>	Engager des démarches volontaires de RSE et constituer à terme des organismes de régulation professionnelle concertée										
	<input checked="" type="checkbox"/>	Soutenir un renouvellement de l'offre ; lancer un appel à projets sur les savoir-faire emblématiques du Fabriqué en France										
	<input checked="" type="checkbox"/>	Réaliser une étude sur la cartographie et l'amélioration des labels d'origine existants										
	<input checked="" type="checkbox"/>	Créer des indications géographiques pour les produits non alimentaires										
	<input checked="" type="checkbox"/>	Améliorer l'information du consommateur à travers une "carte identité produit"										
2 - Performance	<input checked="" type="checkbox"/>	Mettre en réseau les différents observatoires de la consommation, mutualiser les données										
	<input checked="" type="checkbox"/>	Mettre en lumière le rapprochement entre observatoires et instituts, mutualiser les données										
	<input checked="" type="checkbox"/>	Evaluer le caractère transposable des outils de décodage des tendances. IDL espace textile et, si confirmé, le déployer aux autres branches de la filière										
	<input checked="" type="checkbox"/>	Renforcer l'accompagnement individuel de PME au design										
	<input checked="" type="checkbox"/>	Intégrer les dépenses design amont dans l'assiette CII réglementaires et demandes d'agrément .										

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée	action bien engagée	action réalisée	action en difficultés	action abandonnée	S2 2015	commentaires du reporting
CSF	indicateur d'avancé	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015		
2-Performance	références contrat de la filière	7b3	Etablir une stratégie de promotion de bois dans la construction en développant des outils dédiés					
		7b4	Organiser un réseau de prescripteurs du bois construction sur le territoire					
	6a1	AdAPTER l'offre de la 1ère transformation aux besoins de la 2ème transformation notamment par la standardisation des sciages les + utilisés						
	6a2	Développer la contractualisation entre les acteurs de la 1ère et de la 2ème transformation française						
	6b1	Développer la production forestière et la transformation par les entreprises françaises						
	6b2	Mettre en place des instruments pour l'investissement en forêt, mobilisation et reboisement						
5- RH	6b3	Développer la contractualisation entre producteurs et utilisateurs						
	3.1	AdAPTER l'offre de formation initiale et continue aux besoins						
	3.2	Développer l'alternance et promouvoir les métiers du bois						
	3.3	Accompagner les entreprises à la création et la transmission						
6 - Financement	3.4	Etudier la faisabilité d'une GPEC de filière et sécuriser les parcours professionnels						
	2.1	Accompagner les entreprises dans leurs projets (stratégie et finances)						
	2.2	Mettre en place des outils pour faciliter le financement des entreprises						
7-Innovation	4.1	Créer une commission de l'innovation						
	4.2	Mettre en place des outils de dialogue en matière d'innovation						
	4.3	Accompagner localement les entreprises à innover et monter des projets collaboratifs						
	4.4	Renforcer la présence des professionnels dans les comités de qualification et normalisation						
	4.5	Développer l'industrialisation pour les marchés (feuillus notamment), accompagner le plan NFI "bâtiments de grande hauteur"						
	4.6	Numériser l'offre et le fonctionnement des entreprises						
	5.1	Mettre en place des accompagnements en stratégie marketing, innovation et design						
	5.2	Créer un comité de pilotage stratégique de communication de filière (axe qualité)						
	5.3	Lever les handicaps douaniers et issus de labels d'éco certification internationaux						
	5.4	Harmoniser la valorisation de l'origine française des produits						
	5.5	Développer les exportations; concevoir une stratégie export						

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée	<input checked="" type="checkbox"/> action bien engagée	<input checked="" type="checkbox"/> action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> action en difficultés	<input checked="" type="checkbox"/> action abandonnée	
CSF	indicateur d'avancé	références contrat de la filière	2013	\$1 2014	\$2 2014	\$1 2015	\$2 2015
Chimie et Matériaux (20 + 32 actions)			2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015
		Actions terminées ou bien engagées					
1 - Développement	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude potentiel de recyclage des matières plastiques					
	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévoir avec le CGI et l'Ademe des dispositions AMI ou AAP pour accompagner les projets de modernisation des outils industriels	5				
	<input checked="" type="checkbox"/>	Favoriser le développement de plate-formes industrielles. Etude de benchmark des plateformes industrielles françaises	6				
	<input checked="" type="checkbox"/>	Publier un guide ministériel pour établir des modalités de mise en œuvre de la rédémarche relative aux PPRT qui soient adaptées aux plateformes industrielles	7				
2 - Performance	<input checked="" type="checkbox"/>	Améliorer la performance énergétique en formant au management de l'énergie au niveau des sites industriels	1				
	<input checked="" type="checkbox"/>	Création d'un statut d'entreprise « gazo-intensif »					
	<input checked="" type="checkbox"/>	Aider au maintien des installations de cogénération industrielle en identifiant des moyens de financement	2				
4 - GE-PME	<input checked="" type="checkbox"/>	Deployer la charte des bonnes pratiques dans la chimie et la plasturgie					
	<input checked="" type="checkbox"/>	Étude prospective pétrochimie sur la filière polymères - emballage avec Ernst & Young					
5 - RH	<input checked="" type="checkbox"/>	Aménager le code du travail pour permettre l'accès des apprenants mineurs sur les sites industriels SEVESO	8				
	<input checked="" type="checkbox"/>	Développement de l'apprentissage : proposer des solutions d'hébergement aux alternants à proximité des centres de formation aux métiers du périmètre du CSF Chimie & Matériaux					
							Réstitution publique de l'étude le 23 mars 2015 à Bercy.
							Une liste d'investissements innovants proposés par les industriels de la filière a été établie, répondant aux objectifs de modernisation et de durabilité, pour un montant de 1,4 Md€. Le lancement du plan industriel « chimie verte et biocaburants », dont l'objectif recouvre en partie cette action, nécessite une répartition des projets entre le plan et d'autres mesures de soutien. Il conviendra par ailleurs d'intégrer dans cette réflexion les possibilités offertes au niveau européen par les PPP (Public-Private Partnership) SPIRE et BIC (ex BRIDGE).
							Étude lancée - financée par DGCS et UIC. L'étude, menée par le cabinet Advancy, a eu lieu d'octobre 2013 à mars 2014. Elle concerne une dizaine de plateformes françaises et cinq plateformes européennes (analyse forces / faiblesses, recommandations).
							Guide réalisé.
							Le GT a terminé et diffusé la rédaction d'un guide sur l'efficacité énergétique et s'appuie sur l'ADEME qui a développé des outils de formation sur l'efficacité énergétique. Un outil de sensibilisation sera proposé et une opération collective éventuellement montrée avec diagnostic ou pré-diagnostic pour un ensemble d'entreprises (objectif 300 entreprises formées entre 2013 et 2016).
							L'article L314-1 du code de l'énergie, créé par la loi du 16 juillet 2013 et le décret d'application du 30 octobre 2013 instaurent, sur le modèle du statut du consommateur électrico-intensif, un statut de gazo-intensif qui rend possible, à l'avenir, diverses mesures d'accompagnement tarifaire, ou fiscal le cas échéant, en faveur des sites éligibles, notamment des taux d'acheminement préférentiels et l'accès prioritaire aux capacités de transport.
							Les bonnes pratiques commerciales : Mise en place d'un comité de suivi de la charte de bonnes pratiques Plasturgie/chimie, charte qui sera alignée sur la charte de la médiation inter entreprises.
							Les conclusions définitives de l'étude ont été rendues courant décembre 2013. Elles confirment le bien-fondé de l'ensemble des actions lancées dans le cadre du CSF et la prémisse sur la compétitivité de l'approvisionnement en matières premières et en énergie à prix compétitifs.
							Décret publié.
							Etude finalisée par l'UIC, l'UIC-R et la Plasturgie pour offrir un accès à environ 100 apprenants au travers d'une maison de l'apprenti. Montage financier en cours.

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		action bien engagée		action réalisée		action en difficultés		action abandonnée		commentaires du reporting	
indicateur d'avancé	référence contrat de la filière		2013	\$1 2014		\$2 2014		\$1 2015		\$2 2015			
CSF	8	Pour développer l'apprentissage, construire des partenariats pour financer les maisons de l'apprenti (opération pilote dans une région)										Dès à présent la région Rhône-Alpes est candidate à la réalisation de la maison pilote Démarrage des travaux de construction : début 2016. Livraison : mi 2017.	
3 - Financement	4	Analyser la faisabilité de la création d'un fonds d'investissement										Pas de visibilité d'une participation financière des industriels à un fonds commun.	
7 - Innovation	9	Mise en place d'un comité de l'innovation au sein du CSF « chimie et matériaux », pour coordonner les actions d'innovation										Les premiers axes de travail retenus portent sur : - les bâtiments durables ; - les transports du futur ; - le stockage de l'énergie ; - la substitution pour répondre à l'obsolétescence, la disparition ou la raréfaction de substances et de matériaux.	
	10	Etude de la mise en place d'un CTI dans le domaine de la plasturgie.										Le projet a été présenté début 2014 à un panel de 200 chefs d'entreprises.	
		ACTUALISATION DU CONTRAT DE FILIERE : 27 JUIN 2014											
1 - Développement	1.5											> 2ème édition publiée en français début octobre, diffusion dans 3 manifestations (colloque SIM, Bordeaux, Colloque Filières du recyclage de l'ADEME, Séminaire Eco-systèmes à Pôlelec) ; diffusion par les entités signataires. > 2ème édition en version anglaise ; diffusion à partir de début décembre 2014.	
	1.5											Etude restituée le 23 mars 2015 à Bercy.	
	1.5											> Envol début octobre d'un projet à l'ADEME. > Tour de « piste » des entités intéressées (8 rencontres réalisées ou prévues d'ici décembre 2014)	
	1.5											> Cahier des charges à réviser, suite à la première étude, > tour de table à finaliser,	
	1.5											> Lancement du processus de consultation au 1er trimestre 2015	
	1.5											Coordination à créer avec le COSEI.	
	1.5											Les CSR sont intégrés dans la valorisation énergétique parmi les objectifs de la politique nationale de prévention et de gestion des déchets dans le PLTECV (art 19)	
	1.5											Déjà structuré: GIE Osons - SOBEGI	
	1.5											En cours de structuration: Carting, PICCTO (Fos), Pomacle Bazancourt Réflexion lancée : Béne, Rhône Alpes (LYON agglo)...	
	1.5											G1T organisé avec les industriels, UIC et DGE pour fixer des priorités.	
	1.5											Préparation d'un cahier des charges pour une brochure plateformes France avec AFII.	
	1.5											L'UIC lancera un appel à candidature aux plateformes désireuses d'intégrer la brochure.	
	1.5											Action continue point à faire mi	
	2.1											Mise en place d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur les investissements de modernisation ou de reconversion des unités industrielles	
	2.1											Préparation d'un cahier des charges pour une brochure plateformes France avec AFII.	
	2.2											L'UIC lancera un appel à candidature aux plateformes désireuses d'intégrer la brochure.	
	2.2											Action continue point à faire mi	

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		action bien engagée		action réalisée		action en difficultés		action abandonnée		commentaires du reporting	
CSF	indicateur d'avancé	référence contrat de la filière	2013	S1 2014		S2 2014		S1 2015		S2 2015			
2 - Performance	☒	2.3										Guide terminé et diffusé	
	☒	1.1										Action lancée en 2015 suite à la diffusion du guide	
	☒	1.1										Action en cours	
	☒	1.1											
	☒	1.2										Réunion de finalisation du cahier des charges en mars 2015	
	☒	1.2											
	☒	1.3										Experimentation en cours. RTE envisage de modifier son offre en fonction du retour d'expérience.	
	☒	1.3										Action clôturée	
	☒	1.3											
	☒	1.3										l'instance de dialogue est en place avec RTE , une première réunion a eu lieu.	
	☒	1.3											
	☒	1.4										La Loi de Transition Energétique comporte des amendements qui pourraient répondre au problème permettre de clôturer l'action	
	☒	1.4											
	☒	1.4										Une réunion a été organisée avec la CRE sur le sujet. DGE et DGEC doivent statuer sur les options possibles au 1er semestre 2015.	
	☒	1.4											
	☒	1.4										Certaines dispositions de la LTE devraient répondre en partie au problème posé.	
	☒	1.4											
3 - International	☒	3.3										La Loi de Transition Energétique comporte des amendements qui pourraient répondre au problème permettre de clôturer l'action	
	☒	3.3											
	☒	3.4										Action clôturée	
	☒	3.4											
4 - GE-PME	☒	3.4										Lancement du comité de suivi des bonnes pratiques entre fournisseurs, plasturgistes et aval de la filière	
	☒	3.4											
	☒	3.4										Mise en place d'une relation « institutionnalisée » fournisseurs-plasturgistes	
	☒	3.4											

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		action bien engagée		action réalisée		action en difficultés		action abandonnée				
CSF	indicateur d'avancé	références contrats de la filière		2013	S1 2014		S2 2014		S1 2015		S2 2015		commentaires du reporting	
5 - RH	②	2.4				Anticiper au niveau des régions les besoins futurs en compétences des entreprises pour orienter l'offre de formation.								Le projet a été défini en collaboration avec ALLIANCE HABITAT. Il consistait, en la construction d'un foyer de 104 logements à Villeurbanne. Le calendrier prévisionnel prévoit un démarrage des travaux de construction au début de 2016.
	②	2.4				Formation : mise en cohérence des outils et des actions de formation							Les travaux importants qui ont mobilisé beaucoup d'énergie pour la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la formation professionnelle vont pouvoir servir grandement notre travail. L'Observatoire Prospective des Industries Chimiques (OPIC) est en train d'établir un tableau de bord par région concernant l'emploi et la formation. Les indicateurs et les sources d'information disponibles sont en cours d'élaboration de manière partante. Cette réflexion pourrait être étendue au périmètre du CSF par association des autres observatoires à la démarche.	
7 - Innovation	②	3.1				Dresser un état des lieux des filières d'innovation							Restitution de l'étude le 6 février.	
	②	3.1				Organiser et lancer des projets de filières							Projets de filières : Batteries et stockage de l'énergie (séminaire organisé début 2015) Bâtiment durable (4 GT ont été constitués)	
	②	3.2				Mettre en place le CTI dans le domaine de la plasturgie							Transport du futur : projet FORCE (une première réunion a eu lieu début décembre 2014). En voie de finalisation.	
Eco-industries														
Déchets (11 actions)														
1 - Développement	②					Adhérer et promouvoir le pacte pour le recyclage et la valorisation des déchets dans une démarche d'économie circulaire								
	②					Faire vivre le pacte et les engagements notamment par une participation au comité de suivi du pacte							Intégration des objectifs du pacte Recyclage dans les travaux relatifs aux engagements volontaires des industriels dans le cadre du CNI (après de l'ensemble des CSF). La démarche spécifique du COSEI VID a été reprise dans un cadre plus large, avec la création d'une "section thématique économie circulaire" du CNI.	
2 - Performance	②					Mettre en place une chaîne de confiance entre les acteurs de la filière, matérialisable par une charte, afin de privier l'alimentation des filières illégales au niveau des entrées et des sorties de ces sites illégaux								
	②					Faciliter l'identification par les services de l'Etat de comportements potentiellement délictueux grâce à une méthodologie adaptée et uniformisée							Création de la cellule interministérielle pour la lutte contre les sites illégaux et les trafics associés regroupant DGPR, DGCIIS, Douanes, services de police et de gendarmerie etc.). Création d'une cellule FEDEREC sur le sujet Objectif : articulation des deux cellules + présentation de l'avancée des travaux de la cellule interministérielle au COSEI VID.	
	②					Communiquer sur les bonnes pratiques des acteurs vertueux							Projet de création d'un groupe de travail dédié aux « sols pollués » (consultation de l'UPDS par JC Andreini et T. Meunier le 26 juin 2014). En attente des propositions de la profession.	
	②					Soutenir l'Etat pour identifier les cas de transfert transfrontalier anticoncurrentiel, notamment de sols pollués								

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		action bien engagée		action réalisée		action en difficultés		action abandonnée	
CSF	indicateur d'avancé	référentiel contrat de la filière	2013	\$1 2014	\$2 2014	\$1 2015	\$2 2015				commentaires du reporting
3 - International											
4 - GE-PME		Engagement des industriels à s'ouvrir à de nouvelles offres émanant de PME innovantes			Mettre en place un plan d'actions collectif sur les relations GC-PME, en relation avec le Pacte PME						
5 - RH					Mettre en œuvre l'action de développement de l'emploi et des compétences sur les métiers du recyclage pour accompagner l'évolution des compétences des employeurs et des salariés.						
7 - Innovation					Faciliter les préparations opérationnelles à l'accès à la filière						
COSEI - Eau (12 actions)					Mettre en place des démonstrateurs industriels, notamment en relation avec le plan industriel "Recyclage et matériauxverts"						
1 - Développement											
3 - International					Evaluer avec Ubifrance et les autres acteurs les retombées économiques des actions engagées et élaborer des propositions d'amélioration si besoin, proposer des évolutions réglementaires et organisationnelles						
4 - GE-PME					Identifier les acteurs publics et privés de la filière afin d'améliorer la compréhension de son organisation et de son poids économique - réaliser une cartographie de la filière aux niveaux français et européen						
					Susciter des partenariats grands comptes et TPE PME ETI						Encourager les PME à être partenaires de projets européens

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée	⌚ action bien engagée	☒ action réalisée	✖ action en difficultés	✗ action abandonnée	commentaires du reporting
CSF	indicateur d'avant	références contrat de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015
5 - RH	⌚	Faciliter et coordonner la mise en réseau : proposer une gouvernance et coordonner les actions des différents acteurs					
6- Financement	✖	Recenser les formations existantes par sous - filière, identifier les nouveaux besoins et proposer le développement de référentiels de formation.					
7 - Innovation	⌚	Renforcer l'accès de la filière eau aux financements de projets et de fonds propres Développer des outils de financement favorisant les petits projets collaboratifs d'innovation adaptés à des consortiums de PME Analyser l'impact du "in house" et proposer des évolutions (gestion de l'eau et de l'assainissement par les régies et SPL)					
Énergies renouvelables (14 actions)	⌚	Lever les freins et développer les leviers réglementaires pour libérer l'innovation					
1 - Développement	⌚	Encourager les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre à la prise en compte de l'innovation dans les marchés publics et délégations de services publics					
2 - Performance	⌚	Aller vers une valorisation de la production des filières énergies renouvelables les plus matures par des mécanismes de soutien compatibles avec le bon fonctionnement du marché, en tenant compte des services apportés et accessibles aux entreprises de toutes les tailles					
3 - International	⌚	Faire progresser les filières émergentes vers des niveaux de prix qui augmentent d'une rentabilité avant 2030					
4 - GE-PME	⌚	Mettre en place un cadre réglementaire, fiscal, tarifaire et de soutien visible et pérenne où la transition vers des mécanismes de marché est planifiée entre pouvoirs publics et organisations professionnelles					
5 - RH	⌚	Rendre compétitive l'offre à l'export sur les technologies émergentes où la France a un potentiel					
		Rendre positive la balance commerciale des équipements destinés à la production d'énergies renouvelables					
		Financements internationaux : cibler les fonds disponibles pour la promotion des produits et services français à l'exportation sur les énergies renouvelables, afin de financer des démonstrateurs ou pilotes dans les pays cibles					
		Equité des relations GE-PME					
		Développer un tissu d'ETI					
		Créer 125 000 emplois supplémentaires à l'échéance 2020 pour atteindre un total de 225 000.					

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée	+/- action bien engagée	+/- action réalisée	+/- action en difficultés	+/- action abandonnée	S2 2015	commentaires du reporting
CSF	Indicateur d'avancé	références contenus de la filière	2013	\$1 2014	S2 2014		\$1 2015	
	+/-	Mettre en place une politique de formation qui prépare les salariés aux nouveaux métiers						Etudes du CEREQ en relation avec le GT Emploi du COSEI en cours sur les formations requises pour les filières éolien terrestre, EMR et méthanisation.
6 - Financement	+/-	Financement de l'innovation : prolonger le programme PIA et cibler l'investissement en capital patient ou en prêt de longue durée des PME et ETI du secteur renouvelables (ex : kW et Green Investment Bank)						Poursuite de l'accompagnement avec le PIA2 et le FUI. Lancement de la Conférence Bancaire et Financière.
7 - Innovation	+/-	Poursuivre les programmes d'investissements d'avenir avec le soutien de bapifrance Définir les axes prioritaires pour la R & D	2013	\$1 2014	S2 2014		\$1 2015	En cours.
Efficacité énergétique (13 actions)								Programmation du PIA2 en cours.
1 - Développement								Lancement des travaux au S2 2015
2 - Performance								Lancement des travaux au S2 2015
3 - International								Action continue
4 - GE-PME								
5 - RH								
6 - Financement								
Ferroviaire (9 actions)								4 clusters constitués : AIF Nord PoC, Mecateam, Mipyval, Neopola. L'étape actuelle concerne la mise en place de groupements d'industriels autour d'un produit ou d'un service.
1 - Développement	+/-	Accélérer la structuration de la filière avec les clusters						

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée	❷ action bien engagée	❸ action réalisée	❹ action en difficultés	❺ action abandonnée	
CSF	Indicateur d'avant	références contrat de la filière	2013	\$1 2014	\$2 2014	\$1 2015	\$2 2015
	☒	Créer l'équipe "Fer de France" à l'export et rendre visible une offre intégrée à l'export		Poursuivre le cycle de conférences GC-PME, avec le même objectif			commentaires du reporting
6 - International	☒	Organiser une conférence GC-PME, améliorer la transparence donnant des sous-straits (information sur les marchés passés, prévisions), rendre visible les marchés passés entre grands donneurs d'ordres et fournisseurs de rang 1		Poursuivre le cycle de conférences GC-PME, avec le même objectif			
4 - GCPME	☒	Créer un FMEF de 40 M€					
6 - Financement	❻	Soutenir la création d'ETI					
	❽	Créer un outil financier permettant aux régions de financer les TER					
	☒	Lancer un AMI de 40 M€					
	☒	Concretiser Ralenium et lancer les premiers projets collaboratifs					
	❻	Innover dans le fret ferroviaire, faire émerger des projets innovants rassemblant les acteurs					
Industries extractives et de première transformation (35 actions)			2013	\$1 2014	\$2 2014	\$1 2015	\$2 2015
	❷	Faciliter l'accès aux ressources minières nationales					
	1.2	Analyser en commun, pour les réduire, les facteurs de criticité de certains matériaux en termes d'approvisionnement					
	1.4	Associer différents acteurs de la chaîne industrielle, de l'amtont comme de laval, pour conduire les projets d'exploration et d'exploitation des ressources minières sur le territoire national ou à l'étranger avec une attention particulière pour les métiers stratégiques					
	1.5	Associer différents acteurs de la chaîne industrielle, de l'amtont comme de laval, pour conduire les projets d'exploration et d'exploitation des ressources minières sur le territoire national ou à l'étranger avec une attention particulière pour les métiers stratégiques					
	1.6	Accompagner la déclinaison réglementaire et opérationnelle de la loi ALUR sur la régionalisation de schémas des carrières					
	1.7	Définir puis mettre en œuvre le programme national d'accès aux fonds marins selon la décision du CImer de décembre 2013					
	❷	Une dizaine de fiches de criticité à réaliser d'ici fin 2015.					
	❷	Publication du décret prévu pour l'automne 2015.					
	❷	Publication du programme national d'accès aux fonds marins en juin 2015.					
	4.1	Examiner la faisabilité d'un dispositif de guichet unique afin de faciliter l'accès des PME et ETI à des services partagés, examiner l'opportunité de créer une plateforme préférée à des structures existantes et de première transformation, permettant de rassembler les acteurs publics et privés du secteur des métiers et de renforcer leur compétitivité globale.					

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		action bien engagée		action réalisée		action en difficulté		action abandonnée		commentaires du reporting	
CSF	Indicateur d'avancé	références contract de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015						
	②	4.4											Amendements portés au Sénat dans le cadre du projet de loi de transition énergétique (décembre 2014/janvier et février 2015).
	②	4.5											Action à lancer au deuxième semestre 2015.
2 - Performance	②	4.8											Formaliser des engagements volontaires / secteur / thématique, notamment sur l'énergie, l'environnement et la biodiversité.
	②	1.3											Trois priorités : dérogation espèces et spécimens protégés, séquence ERC (éviter-reduire-compenser) pour les carrières, urbanisme et carrières.
	②	2.1											Actions du CSF IEPT mise en avant lors de la séance plénière du CNI du 10/12/2014 ; réflexion sur des indicateurs concrets pour la filière ; travail en cohérence avec la section thématique "économie circulaire" du CNI favoriser l'émergence d'engagements volontaires en matière d'économie circulaire.
	②												Formaliser des propositions concrètes pour développer et promouvoir des démarches d'eco-conception et procédés éco-performants, en s'appuyant notamment sur les bases de données et la réalisation de livrables.
	②												Accélérer l'utilisation des CSR, notamment pour l'industrie cimentière, en passant de 200 kt à 1 mt.
	②												Feuille de route rédigée et en cours de finalisation avant consultation auprès des parties prenantes.
	②												Axes de travail : tri sur déchets ménagers et assimilés, qualité des déchets, compétitivité du recyclage, mise en relation des acteurs.
	②												Accompagner les acteurs de l'incinération et du traitement des mâchefer, vers une solution plus valorisable.
	②												Poursuivre la simplification réglementaire fiscale et des procédures, y compris des appels à projets ; travail en lien avec la section thématique "réglementation et simplification" du CNI.
	②												Attentes pour le printemps 2015 : inventaire des instances et initiatives dans lesquelles les autorités françaises sont présentes.
3 - International	②	1.1											Action coordonnée entre le CSF IEPT, le COMES et le COSEI-VD.
	②	2.4											Deux axes principaux : structurer une offre française de biens et services à l'industrie minière internationale, en assurer la visibilité et la promotion sur les marchés les plus dynamiques ; soutenir la croissance de son chiffre d'affaires à l'export.
	②	4.6											Action en lien avec l'action 1.1.
	②	4.9											Renforcer la position de la filière dans les relations commerciales internationales

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée	③ action bien engagée	<input checked="" type="checkbox"/> action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> action en difficultés	<input checked="" type="checkbox"/> S1 2014	<input checked="" type="checkbox"/> S1 2015	<input checked="" type="checkbox"/> action abandonnée	S2 2015	commentaires du reporting
CS F	Indicateur d'avant reférences court de la filière	2013								
4 - GC-PME	⊕ 4.2									Mettre en place une instance de médiation entre la filière et les industries situées plus en avan partagée avec la Médiation Inter-entreprises Promouvoir la Charte et le Label Relations fournisseur responsables, mis en place par la Médiation Inter-entreprises
5 - RH	⊕ 4.7									Favoriser la sécurisation des parcours professionnels des salariés, y compris des intérimaires Mettre en évidence l'intérêt de la notion de compétences collectives pour la compétitivité des entreprises
	⊕ 5.1									Améliorer l'acceptation sociétale des industries extractives et de première transformation
	⊕ 5.2									Améliorer l'attractivité des métiers de la filière auprès des jeunes, notamment en renforçant les relations entreprise-école
	⊕ 5.3									Conforter pour certaines et recréer pour d'autres les options d'enseignement des métiers liés à l'exploitation des ressources minérales, du niveau opérateur au niveau ingénieur (formation géosciences/génie minier)
6 - Financement	⊕ 3.4									Favoriser les investissements industriels, notamment au bénéfice de la R&D et de la modernisation de l'outil de production
7 - Innovation	⊕ 3.1									Clarifier le panorama de la R&D en lien avec les industries extractives et de première transformation et favoriser la mise en relation des acteurs
	⊕ 3.2									Faciliter l'accès des industries extractives et de première transformation aux projets de R&D (y compris des dispositifs européens)
	⊕ 3.3									Renforcer le leadership technologique du secteur, notamment de la métallurgie française et autour de l'aluminium primaire
	⊕ 3.6									Développer les capacités de recherche et développement et maintenir un leadership technologique de la métallurgie française
	⊕ 3.7									Accélérer la recherche en efficacité énergétique et baisser les émissions de gaz à effet de serre à chaque stade de la chaîne de valeur de l'aluminium
										Accompagner les fonderies d'aluminium vers l'innovation d'alliages compétitifs
										A ce stade, l'identification des acteurs et leur mise en commun pour la construction d'un projet collectif sont à faire.

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée	<input checked="" type="checkbox"/> action bien engagée	<input checked="" type="checkbox"/> action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> action en difficultés	<input checked="" type="checkbox"/> action abandonnée	
CSF	Indicateur d'avancement	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	commentaires du reporting
	<input checked="" type="checkbox"/>	25	Informer le public sur les dangers de la contrefaçon- lancement de campagne				Campagne effectuée à l'automne 2013.
	<input checked="" type="checkbox"/>	23	Affirmer la position française à l'international dans la lutte contre la contrefaçon, ratifier la convention Medicime				Convention signée, projet de loi de ratification déposé au Sénat.
	<input checked="" type="checkbox"/>	27	Créer les conditions d'un maintien des emplois industriels ou la relocalisation d'activités en Europe pour garantir la continuité de la production de la filière santé				En attente loi Santé.
							La commission Open Data a rendu son rapport en juillet 2014, traduction dans le projet de loi Santé. Plus de distinction entre public et privé dans l'accès aux données.
							Dialogue rétabli - Proposition de débat public non retenue.
							GT très fructueux, développement de l'automedication relancé.
							Première Rencontre sur la thérapie cellulaire en février 2014, a permis d'identifier les blocages et de proposer un plan d'action.
							Sujet pris en charge par le groupe de travail interadministrations en lien avec les industriels. Rapport rendu aux ministres, en attente de retour
							L'essentiel des mesures d'identification des freins est fait. Nouvelles mesures proposées pour permettre l'accès au marché.
							Le ministère de la santé souhaite consulter la commission européenne.
							Désignation de MABdesign. Préparation d'un nouveau plan d'action.
							Travail préparatoire lancé.
							Projet d'aménagement soumis, mais aucune mise en œuvre. En attente des propositions du Lem.
							Elaboration des textes en cours. En attente de l'accord du cabinet santé sur la dématérialisation des procédures.
							Travaux bien avancés.
							Action terminée, certificats et circulaire trilingues mis en place.
							En cours,
							En cours,

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		action bien engagée		action réalisée		action en difficultés		action abandonnée		commentaires du reporting		
CSF	indicateur d'avancé	références contrat de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015							
5 - RH	<input checked="" type="checkbox"/> 44	Identifier et promouvoir l'offre française à l'international - axe "meilleur se soigner" -			Définir une stratégie de développement de l'offre de formation adaptée aux enjeux des métiers de l'industrie de santé							5 clubs santé mis en place : Chine, Russie, Algérie, Brésil et Italie. Programme de soutien Export+ Santé cosmétiques.		
7 - Innovation	<input checked="" type="checkbox"/> 8	Simplifier les partenariats de recherche public-privé										Les mesures définies dans le cadre de l'ADEC avancent bien, 20/40 sont lancées ou activées.		
	<input checked="" type="checkbox"/> 1	Valoriser les centres d'innovation par la mise en commun des personnes et d'experts avec PME										Le décret de la loi ESR sur le mandataire unique publié le 18/12/2014. Les 4 modèles de contrat type de recherche sont finalisés. En attente représentant unique industriel.		
	<input checked="" type="checkbox"/> 2	Cartographier l'écosystème favorable à la R & D et développer la corraiance et recherche commune - créer un portail pour 2014										Réunion de bilan des contrats signés en septembre 2014.		
	<input checked="" type="checkbox"/> 3											Solution technique et projet pilote identifié avec MEDICEN. Le portail sera financé par ARIS.		
	<input checked="" type="checkbox"/> 5	Intégrer les associations de patients et la médecine de ville dans la recherche clinique										Modèles animaux : grand succès des premières rencontres de recherche en santé animale adossées à Bifont les 2 et 3 décembre 2014 avec 180 participants de 7 pays européens.		
	<input checked="" type="checkbox"/> 6	Propriété intellectuelle : renforcer le rôle de la France à l'international										Plan d'action en cours avec le CNCR.		
	<input checked="" type="checkbox"/> 7	Renforcer la structuration et la professionnalisation de la recherche clinique										Plan d'action en cours avec le CNCR.		
	<input checked="" type="checkbox"/> 9	Propriété intellectuelle : harmoniser et simplifier les procédures										Identification des problématiques en cours. Suivi des accords de libre-échange. En stand by depuis le retrait du Leem. Les travaux vont reprendre.		
	<input checked="" type="checkbox"/> 10	Propriété intellectuelle : renforcer les incitations à l'innovation										En stand by depuis le retrait du Leem. Les travaux vont reprendre.		
	<input checked="" type="checkbox"/> 11											Priorité mise sur l'antibiotiorésistance. G1 à suivre avec celui mis en place par le ministère de la Santé et à élargir au vétérinaire et au diagnostic.		
Mode et Luxe (17 actions)			2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	Reporting au 1er septembre 2014						
1 - Développement	<input checked="" type="checkbox"/>	Compléter et adapter l'appareil de fabrication de fils et textiles destinés à la mode						Action collective en cours, pilotée par l'IFTI et associant 9 entreprises de la filière textile, destinée à relancer l'fabrication et la commercialisation de vêtements en toile de jeans, 100% made in France (financement pour partie de la DGCIIS). Écheance : fin 2015.						
	<input checked="" type="checkbox"/>	Agir en faveur des milliards industriels fragilisés.						Cartographie des savoir-faire français de la mode et du luxe: achetée et diffusée largement aux professionnels concernés (chaussure, maroquinerie, fourrure, habillement, ganterie, bijouterie, horlogerie, lunetterie) afin qu'ils puissent en tirer, en liaison avec les pouvoirs publics, des pistes d'action. Synthèse mise en ligne sur le site du CNI.						
2 - Performance	<input checked="" type="checkbox"/>	Fournir un outil d'aide à la relocation d'activités en France						Outil d'analyse économique réalisé par le Centre du luxe et de la création. Vient en complément de l'outil Colbert 2.0						
	<input checked="" type="checkbox"/>	Encourager le développement de collections fabriquées en France (plate-forme des faonniers), former des vendeurs à la valorisation du fabriqué en France						Rapprochement initié entre donneurs d'ordre et sous-traitants de l'habillement lors d'une réunion tenue en janvier 2013, sous l'égide de la DGCIIS. Définition du processus de relocation, avec les principaux acteurs et le Groupement des Faonniers Français.						
	<input checked="" type="checkbox"/>	Engager une action d'éducation tous publics sur le thème "consommer moins pour consommer mieux"						Deux guides d'information sur les divers labels "fabriqués en France" ont été réalisés. Ils sont destinés respectivement aux industriels et aux consommateurs. En cours de validation par le Cabinet, avant large diffusion.						
	<input checked="" type="checkbox"/>	Former les vendeurs à la valorisation du fabriqué en France auprès de clients français et étrangers						Action en cours, pilotée par la Fédération du prêt-à-porter féminin (création d'une école de formation).						

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		③ action bien engagée		☒ action réalisée		☒ action en difficultés		☒ action abandonnée			
CSF	indicateur d'avancé	références contract de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015					commentaires du reporting	
4 - GC-PNE	☒	Identifier et diffuser les bonnes pratiques de la sous-traitance de la mode et du luxe										Colloque de présentation/valorisation du guide tenu le 2 décembre 2013 à l'IFM - Mise en ligne sur le site du CN.	
	②	Organiser des visites croisées donneurs d'ordres/sous-traitants										En cours. Nominatice de Mme MONTENAY (Présidente du Conseil de surveillance de Chanel SA) en qualité de "personnalité référente de la profession" au sein du CSF Mode-Luxe.	
	☒	Promouvoir et développer les actions d'excellence opérationnelle (logistique, stocks ...)										Colloque organisé à l'IFM le 8 juillet 2013, afin de présenter et valoriser les actions menées par les professionnels du textile et de l'habillement..	
	②	Intégrer les bonnes pratiques dans les relations interentreprises (avec médiation interentreprises)										En cours. Nominatice de Mme MONTENAY (Présidente du Conseil de surveillance de Chanel SA) en qualité de "personnalité référente de la profession" au sein du CSF Mode-Luxe.	
5 - RH	②	Valoriser la filière et ses métiers auprès des jeunes, parents et enseignants ; expérimenter dans le Grand Ouest le dispositif "trans-faire" avec Opaciatextile mode cuir										Action en cours avec l'ONISEP : réalisation d'un kit pédagogique présentant la diversité des métiers de la mode, qui sera diffusé aux enseignants sur l'ensemble du territoire national. Échéance : début 2015	
	☒	Expérimenter dans le Grand Ouest le dispositif "trans-faire" avec Opaciatextile mode cuir et diffuser ensuite le dispositif										Trans-Faire : méthodologie innovante de sélection-recrutement-formation de salariés des secteurs textile, habillement et cuir, via la mobilisation de tous les acteurs publics et privés. Expérimentation terminée. Évaluation très positive. Une proposition de duplication, sur l'ensemble du territoire national et sur diverses filières industrielles, sera prochainement faite au Ministre.	
	②	AdAPTER l'offre de formation aux besoins de la profession										En cours, sous l'égide de l'Education nationale, avec le concours des fédérations professionnelles.	
6 - Financement	②	Améliorer la lisibilité des dispositifs de financement offerts aux jeunes créateurs										En cours.	
	②	Créer et diffuser un "dossier social" de demande de financement des jeunes créateurs										En cours.	
	☒	Consolider et développer les outils de financement des jeunes créateurs										Fait (abondement à hauteur de 100 K€ du Fonds d'avances remboursables, ce qui porte à 1,1 M€).	
	②	Recentrer et pérenniser le crédit d'impôt collection (CIC) sur les cibles prioritaires											
Naval (9 actions)			2013		S1 2014		S2 2014		S1 2015		S2 2015		
1 - Développement	②	2.1 Réaliser un diagnostic compétitivité de la filière et identifier des axes de progrès										Phase de construction référentiel opérationnel démarquée, 50 dirigeants d'entreprises impliqués depuis le début décembre 2013. Restitution aux entreprises fin avril.	
2 - Performance	②	5.4 2.2 Réaliser un diagnostic compétitivité de la filière et identifier des axes de progrès										3 sous-groupes de travail par métier (Construction navale - MCO - Équipements) en cours de mise en place. Offshore + EMR à venir. Échéance fin juillet pour les plans de progrès par bassin et par spécialité.	
	②	5.1										Démarage en avril, avec montée en charge progressive.	
	②	5.2										Projet présenté dans chaque bassin. Opération à venir sur le projet Oasis de STX. Lancement du groupe de travail équipementiers en avril.	
	②	5.3										Sujets techniques en cours d'identification.	
												Lancé en décembre par DCNS à Lorient (30 à 40 fournisseurs) et CMN à Cherbourg (15 fournisseurs, avec achèvement fin février). Autres ateliers à l'étude, autour de STX à St Nazaire et autour de MCO en région PACA	
												Organiser des journées techniques PME-GE	
												Organiser des ateliers de coréalisation PME-grands chantiers : application aux navires en construction (opérations lean chantier naval)	

indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée	③ action bien engagée	<input checked="" type="checkbox"/> action réalisée	② action en difficultés	☒ action abandonnée	
CSF	indicateur d'avancé	références contre de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015
3 - International	②	3.1	Lancer des actions de prospection dans les pays cibles prioritaires				
	②	3.2	Partager les expériences à l'international entre PME, ETI et grandes entreprises				
	②	3.3	Mettre en place un accompagnement personnalisé de PME ou groupements à l'international, en partenariat avec Ubifrance-Bpifrance				
4 - GC-PME	☒	1.1	Promouvoir la charte des relations interentreprises et le label relations fournisseurs responsables				
	☒	1.2	Créer une instance de médiation filière partagée avec la médiation interentreprises				
	☒	1.3	Elaborer et promouvoir une charte des PME innovantes dérivée de la charte signée par DCNS				
5 - RH	②	4.1	Elaborer une documentation des métiers spécifiques au naval				
	②	4.2	Construire une offre de formation répondant aux besoins du naval et obtenir la reconnaissance des formations qualifiantes				
	②	4.3	Lancer une enquête nationale sur les besoins du secteur naval dans le cadre de l'observatoire des métiers de la métallurgie				
7 - Innovation	②	6.1	Mettre en place des diagnostics et conseils aux PME en matière de recrutement et de formation				
	②	6.2	Favoriser un accès plus large des PME aux projets de R & D collaboratifs				
	②	6.3	Promouvoir les méthodes décocoonception ; élargissement du projet FINECO de la filière nautique aux petits chantiers navals				
Nucléaire (16 actions)		2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015	
1 - Développement		Dynamiser l'offre industrielle des travaux consécutifs aux évaluations complémentaires de sécurité et du grand carentage					
2- Performance		Recenser les moyens et les besoins en matière de démantèlement, d'assainissement et de reprise et conditionnement des déchets					
3 - International		Mettre en oeuvre et suivre le cahier des charges social de la sous-traitance					
		Mettre en place l'AIFEN pour promouvoir les PME et ETI à export					
commentaires du reporting							
Évaluation des réseaux d'export lancée. Pays cibles en cours d'identification dans une étude stratégique. Restitution en mars. Objectif de mise en place de 2 réseaux par an sur les pays cibles. Construction de réseaux sur les premiers pays cibles à partir du mois de mars autour de têtes de pont identifiées.							
1er atelier programmé en mars en Bretagne (avec Bretagne commerce international). Démarrage en avril des bilans export PME précédant les accompagnements personnalisés.							
En projet.							
Nomination de M. Poinboeuf comme référent filière.							
En projet.							
20 fiches métiers rédigées et disponibles sous forme de livrets destinés aux visiteurs du salon ProdMéti 2013 à Brest. 5 nouvelles fiches à rédiger pour Pro&Mer 2014. A diffuser avec les vidéos via le canal des métiers aux collèges et lycées.							
Reprise du site Campus Naval pour en faire un portail RH pour la filière dans le cadre du plan de communication OCEANS 21 avec présentation des métiers et des formations. Participation aux Groupes de travail organisés par l'Education Nationale sur la refonte du BTS CNI et l'adaptation du CAP RCI (réalisation en chaudirométrie industrielle) en CAP à option soudeuse, chaudronnerie et tolérance fine. Suivi du dossier de création d'un Bac Pro mécatronique naval avec la Marine Nationale très impliquée sur ce dossier.							
Lancement à venir de la phase 2 de l'étude avec les groupes régionaux.							
Démarrage des diagnostics GPEC en avril sur la Bretagne et prévu en septembre sur PACA. Action de communication sur les propositions du programme OCEANS 21 sur stand Campus Naval dédié lors d'EUFORNAVAL. Salon Pro&Mer 2014 en novembre à Brest. Analyse des premières demandes de formations navales mutualisées pour premier déploiement fin 2014.							
5 projets examinés par le comité de présélection du CORICAN.							
Élaboration de 10 feuilles de route technologiques CORICAN associant les PME. Un accompagnement PME réalisé sur un projet breveté par le CORICAN.							
Projet FINECO labellisé par le pôle EMC2, en cours d'instruction à l'ADEME. 7 entreprises majeures du secteur nautique partenaires.							
Cahier des charges validé par le CSF. Lancement des réunions périodiques de suivi du déploiement et d'examen du retour d'expérience.							
AIFEN présentée par G. Kottmann. Conférence de presse du 12 novembre et planification du premier salon du nucléaire du 13 au 16 octobre 2014 au Bourget							

Indicateurs d'avancement :		blanc : action non encore engagée		action bien engagée		action réalisée		action en difficultés		action abandonnée		commentaires du reporting	
CSF	indicateur d'avancé	références contrat de la filière	2013	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015						
2 - Performance		RSE : continuer les concertations pour aboutir à un accord RSE de filière, signé par les entreprises volontaires RSE : engager des discussions en vue de la conclusion d'accords de branche RSE											
		Réemployer des téléphones mobiles, définir un label de qualité pour le consommateur définissant les traitements garantis sur les téléphones mobiles remis sur le marché, et promouvoir ce label											
		Poursuivre le développement du signalement gratuit des appels et messages pouvant susciter des surtaxes											
		Renforcer les moyens contre les éditeurs indélicats											
		Mettre à la disposition gratuitement des consommateurs un outil accessible en ligne d'identification, à partir du numéro de téléphone, du nom du service, de l'éditeur fournisseur de service et des coordonnées pour les réclamations											
		Renforcer le contrôle sur les éditeurs de services accessibles par numéros surtaxés											
3 - International		Réviser le système de financement export											
		Mener une réflexion sur une 2ème phase de la RSE, incluant l'application des principes de la RSE aux acteurs non européens											
		Selectionner des PME à potentiel pour leur proposer un accompagnement individualisé pour développer leur action à l'international (ubifrance- bpifrance)											
		Mobiliser les entreprises et les dispositifs de soutien autour de projets concrets à l'international											
4 - GC-PME		Créer une instance de médiation de la filière, «coconstruite avec la médiation interentreprises											
		Faire signer la charte des relations inter-entreprises et assurer la promotion du label pour des relations fournisseurs responsables											
		Créer un GT spécifique E&C au sein du CSF											
5 - RH		Mettre en place un tableau de bord emplois et compétences											
		Proposer des actions spécifiques pour développer les métiers sous tension (formation initiale, formation continue, passerelles entre métiers)											
		Assurer la cohérence entre la stratégie des entreprises, les actions des branches professionnelles, les politiques des pouvoirs publics											
		Organiser un événement national sur l'alternance pour accroître les recrutements (objectif de 40 000 alternants en 2016)											
		Mettre en place un portail présentant l'offre d'alternants disponibles aux PME et ETI											
		Analyser les besoins en emplois et en compétences, en recrutement et en formation, découlant du plan France Très Haut Débit ; référencier les organismes de formation au déploiement et à la maintenance des réseaux très haut débit											
		réexaminer les mécanismes financiers de l'alternance, pour favoriser les entreprises embauchant en CDI leurs apprentis											
		Organiser des États généraux de la formation pour créer de nouvelles filières d'alternance et accroître le nombre de places dans les formations d'enseignement supérieur											



www.conseil-national-industrie.gouv.fr